



communiqué

Date

Le 24 mai 1989

N^o 118

Pour publication

LE CANADA CONCLUT SON PREMIER ACCORD DE SERVICES AÉRIENS AVEC LA THAÏLANDE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et l'honorable Benoît Bouchard, ministre des Transports, ont annoncé aujourd'hui que le Canada a conclu son premier accord de services aériens avec la Thaïlande. Les deux ministres ont indiqué que l'accord offre aux sociétés aériennes des deux pays des possibilités de diversifier leurs opérations et qu'il facilitera les déplacements entre le Canada et l'Asie.

Les Lignes aériennes Canadien International desservent actuellement Bangkok de Vancouver via Hong Kong, et ce, trois fois par semaine par DC-10. Elles ajouteront un quatrième vol au début de l'été. Elles comptent également offrir un service transatlantique vers Bangkok en passant par Amsterdam, ce qui lui permettra d'assurer des services autour du monde via Bangkok.

La société Thai Airways International dessert actuellement Toronto de Bangkok via Tokyo et Seattle, et ce, deux fois par semaine par B747.